



Toulouse, le 31 août 2021

Objet : rentrée saison 2021/2022

Chers aikidokates et aikidokas, après une saison 2020/2021 compliquée tant pour dans nos vies que sur les tatamis espérons que cette nouvelle saison nous permettra de revenir à plus de normalité et d'Aïkido !

Suite aux décisions gouvernementales et municipales, le contrôle du pass sanitaire est désormais obligatoire pour la pratique de l'aïkido. En cas de manquement à la réglementation, l'ELA s'expose à une amende de 7500€ qui pourra être majorée en cas de récidive et l'interdiction d'utiliser les infrastructures municipales. De telles sanctions mettraient en danger la pérennité et la survie du club.

Afin de vous permettre de pratiquer dans les meilleures conditions, l'ELA maintien le protocole sanitaire défini l'année dernière. (Pour plus de précisions : <https://aikiela.fr/covid19>).

Nous vous tiendrons régulièrement informés via les différents médias du club (courrier électronique, site web (aikiela.fr) et Facebook).

Vous trouverez ci-joint le dossier pour votre réinscription, les modalités pratiques, ainsi que les horaires des cours.

Quelques évolutions cette année pour votre dossier d'inscription :

- Le dossier est envoyé sous forme électronique. Vous pouvez le compléter en version numérique ou en version papier (**C'est à vous d'imprimer les pages nécessaires**). La version numérique est à renvoyer à ela.aikido@gmail.com.
- **La demande de renouvellement de licence est à faire individuellement** sur <https://mon.espace.ffaaa.com>. Pensez à vous munir de votre numéro de licence et de l'adresse mail que vous nous avez communiqué lors de votre inscription précédente. Un tutoriel est disponible en ligne : <https://www.aikido.com.fr/aide-mon-espace-ffaaa/>

Dans le but de nous faciliter la tâche et afin de garantir les conditions de votre pratique, nous vous prions de bien vouloir nous rapporter votre dossier d'inscription dûment rempli (ou nous l'envoyer comme mentionné précédemment), dans les meilleurs délais avec les pièces jointes suivantes :

- Le certificat médical ou l'attestation de santé (voir encadré ci-après)
- La fiche d'inscription
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- Le ou les chèque(s) libellé(s) à l'ordre de **l'Ecole Lauragaise d'Aïkido**. Vous pouvez faire jusqu'à 5 chèques (encaissements courant Octobre, Décembre, Février, Avril et Juin).

L'ensemble des certificats médicaux et des questionnaires de santé sont disponibles ici :

https://www.aikido.com.fr/wp-content/uploads/2018/10/Note-dinfo_certif_med-du-26-07-2021.pdf

Dispositions concernant le certificat médical :

- 1. Votre dernier certificat médical date de moins de trois ans**, il vous suffit de remplir le questionnaire (page 6) et de joindre l'attestation de santé (page 9) à votre dossier d'inscription.
Pour les mineurs un questionnaire spécifique est disponible (page 8).
- 2. Votre dernier certificat médical à plus de trois ans**, il vous faut en fournir un nouveau (page 4).
- 3. Pour les passages de grade ou un diplôme d'enseignement**, vous aurez besoin d'un certificat médical de moins d'un an, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aïkido en compétition (page 5).

Les cours reprendront à compter du lundi 6 Septembre, à Toulouse et Caraman.

A très bientôt sur les tatamis de Toulouse et de Caraman et bonne rentrée.

Le Bureau



SAISON 2021/2022

N'oubliez de déduire de votre cotisation, l'avoir indiqué dans le mail

Horaires Toulouse

Tarifs Toulouse

LUNDI	19H30 - 21H00 (+ armes)
MARDI	19H45 - 21H15
MERCREDI	13H30 - 14H30 (Aïkido/Aïki Kenko) 19H30 - 21H00 (+ armes)
JEUDI	19H45 - 21H15
VENDREDI	19H00 - 20H15

CATÉGORIE	COTISATION
Salariés	320€
Familles, Demandeurs d'emploi, étudiants	250€
Enfants (Nés après le 01/09/2008)	180€
Adhérents d'un autre club souhaitant pratiquer régulièrement à l'ELA (fournir une licence à jour)	65€
Membres des CE du CNRS souhaitant pratiquer régulièrement à l'ELA	320€ - participation CAES

Horaires Caraman

Tarifs Caraman

LUNDI	18H30 - 20H00
JEUDI	18H30 - 20H00

CATÉGORIE	COTISATION
Salariés	190€
Enfants (Nés après le 01/09/2008)	130€



FFAAA - Ligue Midi-Pyrénées

ÉCOLE LAURAGAISE D'AÏKIDO

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2021 / 2022

Dojo où vous pratiquez :

Toulouse Caraman

Prénom :

Nom :

N° de licence :

Date de naissance :

Téléphone :

e-mail :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :



Je m'engage à disposer d'un pass sanitaire valide lorsque je viens au dojo tant que la législation l'exige.

Nota : Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que les informations récoltées, sont destinées à la demande de licence auprès de la FFAAA. Une copie de ces données est conservée à l'usage exclusif du club.



FFAAA - Ligue Midi-Pyrénées

ÉCOLE LAURAGAISE D'AÏKIDO

AUTORISATION PARENTALE

SAISON 2021 / 2022

Je soussigné (e) :

Adresse :

.....

Téléphone : Domicile :

Portable :

Travail :

Agissant en qualité de :

Autorise les responsables du club de l'École Lauragaise d'Aïkido (professeurs ou membres du bureau) où adhère mon enfant,

nom :, prénom :

à prendre, en cas d'accident sérieux dans la pratique du sport pendant les cours ou les en mes lieux et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

Fait à :, le :

Signature

(Précédée de la mention «lu et approuvé»)